



Commune de Linxe

Envoyé en préfecture le 24/05/2024
Reçu en préfecture le 24/05/2024
Publié le 25/05/2024
ID : 040-214001554-20240524-240524H1546H1-AR



DECISION DU MAIRE

N° DEC202405-004 - Décision modificative n°1 Budget 2024 : virement de crédit d'investissement

Le Maire de la Commune de Linxe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2024 DEL20240405-015Vite du budget principal 2024,

Considérant les besoins de travaux d'entretien de certains réseaux sur la commune tels que le remplacement du poteau incendie de la rue des mimosas,

DECIDE

ARTICLE 1 -:

DE CRÉER l'opération 2409 : Autres réseaux

ARTICLE 2 -:

DE PROCÉDER au virement de crédits au sein de la section d'investissement comme suit :

Opération 2407 Rénovation thermique logements communaux	- 20 000€
Opération 2409 Autres réseaux	+20 000€

Signé le

Le Maire, Thierry GALLEA

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »